



**SCATE**



---

**SCATE Study Circles A Tool for Empowerment**

---

# **Cercles d'étude pour tous, *Cercles d'étude accessibles***

**L'accessibilité du web.  
Un cas particulier, la personne aphasique**

**Octobre 2006**



Le projet SCATE (116464 – CP – 1 – 2004 – 1 – Grundtvig – G1) a reçu le soutien financier de la Commission des communautés européennes: Direction générale pour l'Education et la Culture - Programme Socrates-Action Grundtvig.

Le projet SCATE est coordonné par la direction des politiques du travail de la province de Gênes.

Ce document a été produit grâce au soutien financier de la Commission européenne. Cette publication reflète les points de vue des seuls partenaires et de CERPA Italie ; la commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information ici contenue.

© Copyright 2006

Note: les contenus de cet article peuvent être reproduits dans des contextes visant à organiser et promouvoir des cercles d'études. Référence à citer: Alessandra Tinti, *Accessibilité du web. Un cas particulier, la personne aphasique*, Cercles d'étude pour tous, cercles d'étude accessibles, Traduction B. Thomas, *Accessibilità del web. Un caso particolare, le persone con afasia*, Circoli di studio per tutti, circoli di studio accessibili sous la direction de CERPA Italia, Centro Europeo di Ricerca e promozione dell'Accessibilità, publié en juin 2005 dans le cadre du projet SCATE (Study Circles: A Tool for Empowerment), cofinancé par le Programme Socrates de l'Union européenne, Action Grundtvig.

[www.scate.info](http://www.scate.info)

**L'accessibilité du web.  
Un cas particulier, la personne aphasique.**

**Par Alessandra Tinti**

## Préambule.

L'incapacité cognitive acquise est un aspect très peu étudié, probablement à cause de la grande variété des situations incluses sous le terme générique d'« incapacité cognitive ». Ce groupe comprend en fait des personnes qui présentent des limites cognitives associées à l'âge, aux troubles de l'apprentissage, à un retard mental et à des pathologies neurologiques, en particulier des problèmes dans le processus d'information (par exemple consécutifs à un traumatisme crânien), des déficiences cognitives isolées (par exemple, l'amnésie) ou des troubles de l'apprentissage ou du langage.

Après un accident cérébral, il peut subsister une grande diversité de troubles qui varient d'un individu à l'autre, incluant la capacité de coordonner ses mouvements, de parler, de lire, de se souvenir, de raisonner et de prendre des décisions.

La personne qui est atteinte d'une telle incapacité aura du mal à comprendre une page web trop complexe et à accéder à des pages dans lesquelles les animations vont trop vite parce que ses capacités restantes ne lui permettent pas d'aller jusqu'à la fin de la page et donc de saisir tous les aspects de l'information qu'elle contient. Dans ce cas, plutôt qu'une longue description, une image peut être meilleure façon, plus synthétique, de poursuivre un itinéraire de navigation sur la toile.

Un cas particulier auquel on prête peu d'attention est celui de l'accessibilité du web pour les personnes souffrant d'une incapacité cognitive et, parmi elles, les personnes aphasiques<sup>1</sup> souffrant d'un trouble de la communication provoqué par un accident cérébral le plus souvent consécutif à un ictus. L'aphasie peut modifier la capacité de parler d'une personne comme comprendre le langage des autres, lire ou écrire.

A cela s'ajoute dans certains cas des problèmes visuels, liés à l'ictus ou à l'âge, des difficultés motrices qui empêchent l'utilisation d'une souris, comme l'hémiplégie et la nécessité par conséquent d'utiliser le membre supérieur de l'autre côté pour manipuler les commandes de l'ordinateur.

---

<sup>1</sup>Pour plus d'information, consulter le site de l'association Alias [www.aphasiaforum.com](http://www.aphasiaforum.com), qui est le premier portail italien sur l'aphasie ; il offre une quantité notable d'informations en italien pour les experts et les profanes sur la nature du problème et les ressources existantes ; une version accessible est prévue ([http://www.aphasiaforum.com/home\\_acc.htm](http://www.aphasiaforum.com/home_acc.htm)) structurée selon les recommandations acceptées internationalement et donc compatibles avec un usage direct par des personnes aphasiques)

Grâce à ses caractéristiques structurelles, le monde de la toile offre certaines opportunités supplémentaires aux personnes ayant des troubles du langage. Développées de manière pertinente dans le cadre des droits à l'information des personnes aphasiques, ces opportunités d'aller directement à l'information sont susceptibles de changer leur situation.

Par exemple, avec le système des icônes, que la plupart des navigateurs utilisent pour permettre aux internautes de se déplacer entre les pages.....il suffit de cliquer pour activer une fonction particulière. Nous pensons aussi aux nombreuses images que l'on trouve dans les pages web et qui permettent à ceux qui ont des difficultés à lire un texte écrit, d'accéder à des sens déterminés. Ou encore, si l'on pense au fait que pour dépasser leur problème, les personnes qui ont des troubles du langage adoptent des stratégies de compensation (par exemple, le recours à une information redondante, l'utilisation de différents canaux de communication dans la réception des messages), nous comprenons immédiatement comment internet peut devenir déterminant...

Par exemple, internet offre la possibilité de recevoir l'information normalement véhiculée de manière rapide par le canal auditif, sous une forme visuelle et donc statique (un tel aspect présente des résultats optimaux pour ceux qui ont besoin d'un long temps d'accès à l'information). Enfin, il ne faut pas oublier qu'en dépit des accusations de ses détracteurs, internet présente, à travers ses forums, ses listes de diffusion ou de discussions, une occasion supplémentaire de créer des contacts sociaux qui sont autrement difficilement réalisables ; pour autant, en Italie l'opinion débat encore sur l'opportunité et le sens d'une communication « froide » comme celle qui est médiatisée par un clavier ; on se souvient qu'aux Etats-Unis, internet a permis à des millions de personnes aphasiques et à leurs parents d'entrer en contact et d'échanger entre eux des expériences, des conseils, des adresses....

Nous allons consacrer un chapitre à cette question spécifique dans la partie des recommandations pour l'accessibilité des sites. Ce chapitre s'adresse non seulement à tous mais encore aux personnes aphasiques ou à celles qui, parmi elles, ont l'intention de les inclure dans leur pratique, comme c'est le cas pour les cercles d'étude qui s'adressent à des personnes ayant des difficultés à communiquer.

Dans certains cas au contraire, il est hautement recommandé pour rendre un site accessible aux personnes aphasiques, de faire le contraire de ce qui est indiqué dans les autres cas. Cela ne veut pas dire

qu'il faudrait faire un choix qui exclut un ou plusieurs groupes, mais on peut combiner des critères divers pour offrir d'autres alternatives de choix.

Enfin, on retiendra qu'un site accessible aux personnes aphasiques peut avoir des particularités adaptables à une plus grande partie de la population, en considérant le fait que, très souvent, les difficultés dont souffrent les aphasiques dans l'élaboration de textes écrits, sont les mêmes que celles rencontrées par des personnes non-aphasiques ; nous pensons que pour les personnes dyslexiques ou étrangères, les personnes qui ont un faible niveau de scolarisation, il conviendrait d'offrir une version web « sémantiquement accessible ».

Pourtant en Italie, en dépit d'un accord affirmé de la communauté dans ce sens, on ne signale pas un niveau élevé de conscience visant à satisfaire les besoins d'information et de communication de TOUS.

## **Les recommandations**

S'intéressant à l'information et à la problématique relatives l'utilisation de la technologie de la part des personnes qui ont une incapacité cognitive, l'association ALIAS a développé son propre site sur la base des travaux du Rehabilitation Engineering Research Center on Universal Telecommunications Access du World Institut on Disability (WID) et du projet « Web access for people with aphasia » de Linda Worrall et Jennifer Eagan, de l'unité de recherche "Communication Disability in Ageing", Department of Speech Pathology and Audiology, University of Queensland<sup>2</sup>.

Ce projet a mis en évidence d'autres variables à considérer comme l'inexpérience de la plupart des personnes âgées ou qui, ayant des difficultés économiques, liées au fait d'avoir perdu son travail, se sont trouvées dans l'impossibilité de se doter d'une technologie avancée...

Tenant compte des difficultés d'une partie des personnes aphasiques, d'élaborer une information proposée sur un support papier ou sur un écran, il est nécessaire de trouver d'autres astuces pour maintenir aussi le droit à l'information de cette catégorie de sujets.

---

<sup>2</sup> Centre de recherche de l'ingénierie de la réhabilitation sur l'accès universel aux télécommunications de l'Institut mondial sur le handicap et du projet "Accessibilité du web pour les personnes aphasiques" de Linda Worrall et Jennifer Eagan, de l'unité de recherche sur le Handicap de communication dû à l'âge, département des pathologies du langage et de l'audiologie, Université de Queensland.

Nous devons donc changer la manière d'écrire et de présenter l'information de façon à ce que les personnes aphasiques puissent la comprendre. Heureusement, internet offre quelques opportunités supplémentaires, par exemple la nature des icônes de beaucoup de navigateurs peuvent améliorer la capacité à naviguer de nombreuses personnes. Les personnes aphasiques peuvent parfaitement avoir la capacité de naviguer en recourant au menu et en cliquant sur les boutons ou les liens hypertextes.

Les aspects généraux à retenir lorsqu'on veut rendre un site web accessible aux personnes aphasiques sont :

1. Ecrire avec des mots simples et en caractères de grande dimension
2. Laisser beaucoup d'espace blanc (ne pas remplir la page de texte)
3. Utiliser des images qui aident à expliquer le texte
4. Accorder un temps plus grand que d'habitude à la lecture pour les textes animés

D'après ces recommandations, les concepteurs de sites, ont donc un rôle important pour garantir un bon niveau d'accessibilité :

### **Le format**

- Tracé d'une colonne (ou deux au maximum) avec des marges larges entre deux colonnes. Une colonne plus étroite diminuera la difficulté à lire de longues lignes. L'utilisation d'espaces blancs rend les pages plus faciles à lire. L'utilisation de bordures aide à mieux souligner les sections des textes ou des graphiques.
- Des titres fréquents pour diviser les contenus des pages en unités plus faciles à gérer pour ceux qui ont des difficultés de lecture.
- Eviter l'utilisation de bannières, publicités et logos, qui peuvent distraire. Ces objets peuvent diminuer la capacité des personnes à localiser et utiliser la barre de navigation du site.
- Eviter l'animation graphique car elle détourne trop l'attention.
- Convertir les images en onglets, quand c'est possible, pour diminuer le temps nécessaire au chargement d'une page et pour réduire le besoin de se déplacer dans des pages trop longues.
- Pour le style des lettres, se limiter aux styles faciles à lire (ex : Arial, Tahoma), à une taille de caractères allant de 14 à 18, à des couleurs comme le noir ou le bleu de préférence sur un fond blanc ou très clair.

Eviter la couleur jaune car les personnes âgées voient le texte comme à travers un filtre jaune.

- Pour faciliter la reconnaissance des pages, aider à distinguer un élément d'un autre en utilisant un fond de couleur différente ou un graphisme facilement identifiable. Cela permettra d'orienter rapidement sans devoir compter exclusivement sur le texte.

## **Les contenus**

- Garder une information simple et concise.
- Utiliser des phrases courtes, éviter les mots trop longs et ceux qui utilisent des basses fréquences.
- Quand c'est possible, utiliser l'énumération de points avec des numéros pour créer une liste de liens plutôt que d'insérer les liens dans le texte.
- Accompagner le texte d'une version graphique correspondante (ex : dessins, photos)
- Toucher « alt » pour ajouter une description simple de l'image.

## **Eléments de navigation**

- Organiser les pages de manière simple, avec une barre de navigation horizontale toujours localisée au même endroit de la page.
- Ne pas mettre plus de six liens dans une barre de navigation.
- Dans tous les cas, utiliser si nécessaire des boutons en plus des liens, pour grossir la taille des caractères afin de faciliter le pointage avec la souris.
- Faciliter l'orientation en fournissant des informations redondantes sur la position atteinte dans le cadre du parcours de navigation.
- Utiliser des liens internes pour minimiser la nécessité de parcourir des pages.
- Proposer un contact avec le concepteur du site sur chaque page afin d'encourager le retour d'information de la part des utilisateurs.

Nota Bene : certains sites proposent une option « texte seul » aux personnes handicapées. Dans le cas des personnes aphasiques, ce choix est hautement déconseillé parce que de cette manière, on perd la valeur d'une information visuelle et auditive qui est souvent d'une grande aide pour comprendre le contenu des pages.

## Les partenaires du projet SCATE



Provincia di Genova

**Provincia di Genova**  
**Area Politiche del lavoro, Gênes, Italie**



**Znanie Association, Sofia, Bulgarie**



**Job Centre s.c.r.l. Città dei mestieri**  
**Comune di Genova**  
**Gênes, Italie**



ARBETARNAS BILDNINGSFÖRBUND

**ABF Z**  
**Arbetarnas Bildningsförbund**  
**Jämtland, Ostersund, Suède**



**Cité des Sciences et de l'Industrie**  
**Cité des métiers de Paris, Paris, France**

Le projet SCATE (116464 – CP – 1 – 2004 – 1) a reçu le soutien financier de la Commission des communautés européennes: Direction générale pour l'Education et la Culture - Programme Socrates- Action Grundtvig1. Le projet SCATE est coordonné par la direction des politiques du travail de la province de Gênes. Ce document a été produit grâce au soutien financier de la Commission européenne. Cette publication reflète les points de vue des seuls partenaires et la commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information ici contenue.